## PROCE VERBAL DE LA REUNION DU GROUPE NATIONAL MULTIPARTITE (GNM) NOUAKCHOTT LE 12 JANVIER 2018 AU MPEM

L'an deux mille dix huit et le vendredi douze janvier à 10 heures, s'est tenue une session ordinaire du GNM dans les locaux du Ministère des Pêches et de l'Economie Maritime. Les travaux du GNM se sont déroulés sous la supervision de son Président Abass Youba SYLLA, Directeur Général des Investissements Publics et de la Coopération Economique au Ministère de l'Economie et des Finances.

La liste des participants à cette session, est jointe en annexe1 du procès verbal.

Le projet d'ordre du jour de la session comportait les points suivants :

- Validation du projet de Plan d'Action 2018;
- Examen et finalisation des TDRs de la consultation intellectuelle en vue de la mise en œuvre des prochaines étapes pour la publication du 1<sup>er</sup> rapport ;
- Partage des TDRs de l'étude sur le périmètre de FiTI, du Règlement intérieur du GNM ;
- Questions diverses
  - Locaux FiTI au MPEM;
  - o Conseil d'Administration international de FiTI;
  - o Budget 2018;
  - o Jetons de présence;
  - o Autres.

Un point sur l'état d'avancement du processus de la candidature de la FiTI Mauritanie, a été rajouté.

A l'entame des travaux de la session du GNM, un tour de table a permis aux participants de se présenter les uns autres.

## 1. Validation du projet de plan d'action 2018

Un projet de plan pour 2018, élaboré par le secrétariat en concertation avec des membres du GNM représentant la société civile notamment, a été présenté aux participants qui ont contribué à son examen par leurs commentaires et suggestions d'amendements.

Le plan d'action 2018 validé, est joint en annexe 2, du présent PV.

# 2. Examen et finalisation des TDRs de la consultation intellectuelle en vue de la mise en œuvre des prochaines étapes pour la publication du 1er rapport

Dans le cadre de l'appui de la GIZ en vue de la mise en œuvre des prochaines étapes pour la publication du 1<sup>er</sup> rapport, Madame Sophie assistante technique de la GIZ, a exposé les TDRs de la consultation intellectuelle prévue à cet effet.

Ces TDRs sont destinés à cadrer le travail attendu des consultants en charge de réaliser l'étude dont les livrables permettront de définir et clarifier les étapes à franchir pour enfin préparer le premier rapport FiTI de la Mauritanie.

Les discussions qui ont suivi cette présentation, sont revenues sur la question de budget qui devra enfin être cernée. A ce sujet, le Président du GNM a informé les participants du traitement réservé à cette question qui a été prise en compte dans la préparation de l'exercice budgétaire 2018.

# 3. Partage des TDRs de l'étude sur le périmètre de FiTI, du Règlement intérieur du GNM ;

Ce point de l'ordre du jour a été traité en même temps que le point précédant. A ce sujet, les participants ont examiné les TDRs et emis des commentaires.

## 3.1 Etat d'avancement du processus de la candidature de la FiTI Mauritanie

Pour être candidat à la candidature, il y a des préalables à satisfaire et dont entre autres les cinq première étapes déjà franchies par notre FiTI.

## 3.2 Prochaines étapes

Les prochaines étapes à réaliser dans le cadre de la programmation 2018, il est à noter:

- Finalisation d'un Plan de Travail, avant fin février 2018;
- Soumission du dossier de candidature, en Mars 2018;
- Etude sur le périmètre ;
- Elaboration du 1<sup>er</sup> rapport national FiTI, en 2019.

## 4. Questions diverses

Dans les questions diverses, les aspects qui suivent ont été débattus :

o Locaux FiTI au MPEM

Le secrétariat a informé les participants que les responsables du MPEM ont donné leur accord de principe pour la mise à disposition du GNM, un bureau au sein de leur Ministère.

Conseil d'Administration international de FiTI

En ce qui concerne le Conseil d'Administration International (CAI), Monsieur Abass SYLLA, a informé que la prochaine session dudit Conseil, 3ème Réunion ordinaire du genre, se tiendra le 23/01/2018 à Berlin en Allemagne. Les points qui y seront abordés sont : (i) le point sur les régions du globe qui adhèrent à FiTI, (ii) état d'avancement de la Mauritanie (gouvernance FiTI, recherche de financement, etc.), (iii) désigner un nouveau Président pour le CAI/FiTI.

Les questions suscitées par ce point relatif aux divers, ont portées sur : comment est désigné le Président ?, la Durée de son mandat ? et nombre de mandats autorisés ? Les Représentants de la Profession de pêche, estiment que la transparence voudrait que les Professionnels soient représentés dans le CAI ainsi que le Département des Pêches!

En réponse à ces questionnements, Mr SYLLA a signalé que lui-même et un représentant de la Société Civile y siègent pour un mandat de trois (3) ans. Et que ces représentants sont les répondants d'entités et ce au niveau mondial.

o Jetons de présence

Cette question reste pendante et devra être remise sur table lors de la prochaine session pour une décision finale.

L'ordre du jour étant épuisé, le président du GNM a levé la séance à 14 heures.

Le Président

### **Abass Youba SYLLA**

Scritateurs

Sidi Baba LAHAH

**Mohameden TIJANI** 

## **ANNEXE 1:**

## **LISTE PARTICIPANTS**

Noms et Prénoms	téléphones	E-mail
Abss Youba SYLLA	20959112	sysylla@yahoo.fr
Sidy baba LAHAH	41005654	Sidibaba7@yahoo.fr
Sidi Mohamed Adebe	44481976	ssidimouhamed@yahoo.fr
Mamadou aliou DiA	22421004	maliondia@yahoo.fr
Sid'Ahmed Abeid	22360087	abeid11957@hotmail.fr
Sid'ahmed taleb Ahmed	22036904	satavocat@gmail.com
Nedwe Nech	36306973	nedwe.nech@gmail.com
Hassane Abeidou	36304522	hassaneabeidou@yahoo.fr
Azza Jiddou	22421007	azzajiddou@yahoo.fr
Mohamedne Tijani	36623423	etudescaf@yahoo.fr
Sophie GURKE	48344209	
Ahmed Taleb Moussa		talebmoussa@yahoo.fr
Lamine CAMARA	46415498	Laminecam2000@yahoo.fr
Abdallahi EDEN	47372006	abdellahi1966@yahoo.fr
Ahmed KHOUBAH		fnprim@yahoo.fr
Cheikh Bouya CHEIKHNA		chbouya2003@yahoo.com

ANNEXE 2

Plan de travail et budget pour la mise en œuvre de la FiTI

Objectifs	Activités	Résultats	
Objectif Global: Accompagner la mise en œuvre de l'initiative FiTI en Mauritanie	<ul> <li>Appui au renforcement des capacités du GNM</li> <li>facilitation du Secrétariat National de la FiTlpour appuyer le processus</li> </ul>	- Les capacités du GNM sont assez renforcées pour remplir la mission qui lui est demandée	- \( \) \( \
Installation et fonctionnement du Secrétariat du GNM	- Effectuer les arrangements techniques pour le Secrétariat:  o L'hébergement  o L'installation de la bureautique et des équipements  - Définir les arrangements institutionnels et opérationnels du Secrétariat:  o DéterminerLa portée et la mission (TDR à valider par le GNM, y compris critères de sélection)=  o Elabore un règlement intérieur  o Elaborer un manuel de procédures administratif et comptable  o Contracter avec la ressource humaine  o Mettre en place un contact continu avec le Secrétariat International	- L'hébergement et l'organisation du secretariat réalisés - Les Documents institutionnels du secrétariat sont réalisés et adoptés par le GNM - Le Secrétariat est doté d'un personnel compétent et qualifiépar rapport aux objectifs de la FiTI -	- P P O F A M & Id

## Termes de référence

<u>pour le recrutement d'une équipe de deuxconsultants chargés de l'élaboration d'un plan d'action de mise en œuvre des étapes entre la candidature et la publication du premier Rapport de la FiTI Mauritanie</u>

## 1 Contexte et justification

La contribution durable des ressources halieutiques à l'économie nationale est confrontée à de nombreux défis environnementaux, technologiques, économiques, sociaux et politiques. En raison de ses enjeux importants, l'absence d'une gestion transparente dans le secteur des pêches peut constituer une source de dérapages notamment sur le plan économique.

Conscient de ce qui précède, Son Excellence Monsieur Mohamed Ould Abdel Aziz annonçait à la Conférence de Haut Niveau sur la Transparence et le Développement Durable le 19 janvier 2015 ainsi que la déclaration de la première Conférence sur FiTI, le 3 Février 2016 l'engagement de la Mauritanie à augmenter la transparence dans le secteur de la pêche maritime.

Suite à cette déclaration, le MAED, actuellement le MEF qui est en charge de la promotion de la transparence dans la gouvernance économique et financière en Mauritanie, a signé une convention avec HUMBOLDT-VIADRINA Gouvernance Platform, pour la promotion d'une initiative FiTI à l'échelle internationale. Cette situation donne à la Mauritanie le privilège du leadership de cette initiative au niveau mondiale.

Dans le cadre de la préparation de la candidature d'adhésion de la Mauritanie à FiTI, le Groupe National Multipartite Mauritanie a sollicité et obtenu l'appui de la GIZ pour l'élaboration d'un plan de travail pour la première période de Rapport FiTI basé sur l'exigence A.6,à fin de compléter les étapes préalable de son dossier de candidature à ladite initiative FiTI.

L'objet des présents TDR est la formalisation de la prestation intellectuelle en vue du recrutement d'une équipe des consultants chargé de la réalisation de ce plan de travail.

## I. Objectif de la mission

L'objectif globalde la mission de consultation est d'élaborer un plan de travail pour le GNM Mauritanie visant à orienter et à intégrer les actions futures pour la mise en œuvre des préalables en vue de la préparation de la candidature effective de la Mauritanie à la FiTI dans une manière réaliste et adapté au contexte mauritanien.

## II. Méthodologie

Les consultants devront animer un atelier de trois jours avec les membres du GNM afin d'élaborer conjointement le premier plan de travail conforme aux exigences de la norme FiTI(notamment Exigence A.6.). Le GNM devra approuver le Plan de Travail à la fin de la mission. Les consultants doivent travailler en étroite collaboration avec le consultant d'étude de périmètre qui va faire aussi partie d'atelier.

## III. Prestations attendues

- Un Plan de Travail définira l'opérationnalisation des étapes pour l'élaboration du premier Rapport de la FiTI Mauritanie
- Une fiche d'indicateurs pour le suivi et évaluation des actions
- Rapport sur l'atelier réalisé

#### IV. Profil des Consultants

L'équipe doit être composée de deux consultants qui sont spécialisé dans le domaine de la mise en œuvre de l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE) et une bonne connaissance de la FiTI.

Le consultant principal doit être un expert international de la planification stratégique et opérationnelle. Il doit justifier d'un diplôme de 3ème cycle (Master II, doctorat) et d'une expérience d'au moins 5 ans dans le domaine. Le consultant doit maîtriser la langue française ; la maîtrise de la langue arabe est un avantage. Il va être responsable de modérer l'atelier et pour la livraison des prestations énumérés au point III.

Le consultant national doit avoir une expertise excellente des structures et du paysage des parties prenantes en Mauritanie ainsi qu'une connaissance profonde du processus de création de FiTl Mauritanie. Il va soutenir le consultant principal à rassembler les informations de base nécessaires à la préparation de l'atelier, qu'il comodère. Il est son responsabilité d'assurer que le Plan de travail est réaliste, faisable et adapté dans un contexte mauritanien.

## Les consultants

## V. Durée, période et lieu de la Prestation

La durée totale de la mission est de 7 Jours/homme.

- 2 jours pour la préparation de l'atelier et de la consultation avec les parties prenants
- 3 jours pour l'atelier avec le GNM
- 2 jours pour le suivi de l'atelier, la préparation d'un outil de suivi et d'évaluation et le rapport.

La Prestation aura lieu à Nouakchott. La présence à Nouakchott n'est pas obligatoire pour la phase de préparation et de suivi.

La période du contrat est prévue du 17.01.2018 à 16.02.2018.

L'atelier est prévu du 07. à 09.02.2018.